

## DEC202348DR07

### Décision portant fin de fonctions de Mme Vanessa Prévot chargée de mission

#### LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

**Vu** l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission du CNRS ;

**Vu** la décision DEC200060DR07 du 15 janvier 2020 portant nomination de Mme Vanessa Prévot aux fonctions de chargée de mission ;

#### DECIDE :

##### Article 1<sup>er</sup>

Il est mis fin, à compter du 1<sup>er</sup> février 2021, aux fonctions de chargée de mission, exercées par Mme Vanessa Prévot auprès du délégué régional de la circonscription Rhône Auvergne.

##### Article 2

La présente décision sera mise en œuvre par la délégation Rhône Auvergne.

##### Article 2 ou 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le Président-directeur général  
Antoine Petit

